

Soutenir l'économie réelle avec une mise de 100 euros

■ Keytrade et MyMicroInvest donnent une nouvelle dimension au crowdfunding.

Keytrade Bank et MyMicroInvest ont uni leurs efforts afin de soutenir l'économie réelle, et plus spécifiquement le financement de petites entreprises. Le coup d'envoi a été donné hier soir avec le financement de trois entreprises, dont Belgibeer, qui propose via son site internet des "beer-box" de bières artisanales belges.

L'objectif est très ambitieux du côté de MyMicroInvest (MMI) : financer pas moins de 1 000 entreprises à l'horizon de 2027. La prochaine session de financement est prévue en janvier et pourra être suivie en "live" sur le site des deux partenaires. A chaque fois, l'appel au financement est lancé après la présentation de l'entreprise.

Cet accord repose en fait sur le principe du crowdfunding. "Nos clients pourront investir à partir de 100 euros", précise Thierry Ternier, le CEO de Keytrade Bank, tout en précisant qu'il s'agit d'un "investissement à haut risque".

A haut risque

A haut risque, tout simplement parce que nul ne peut prédire l'avenir d'une entreprise – une sur cinq disparaît dans les trois ans de sa création –, même si la sélection opérée par MyMicroInvest est particulièrement rigoureuse. "Depuis notre création, nous avons reçu plus d'un millier de demandes de financement. Nous en avons retenu trente. Le premier tri est relativement sévère", explique José Zurstrassen, cofondateur de MyMicroInvest. Jusqu'à présent, il n'y a pas eu d'accroc alors que les premiers financements datent de la fin de 2012.

Plusieurs raisons à cela. MyMicroInvest évite les secteurs à haut risque,



La spin-off "Domobios", soutenue par MMI, a créé une "couverture-piège à acariens".

comme l'Horeca. Ensuite, la société privilégie les innovations présentées par des entreprises dotées "d'équipes charpentées". C'est donc du solide. Enfin, MyMicroInvest ne se contente pas de financer un projet. "Il y a un suivi de notre part afin d'aider l'entrepreneur à prendre les bonnes décisions".

L'objectif est donc de financer pas moins de 1 000 petites entreprises d'ici 2027. Pas question de faire du chiffre pour faire du chiffre. "Nous conservons notre niveau de sélection et d'exigence".

MyMicroInvest proposait déjà, via sa plateforme, de participer à des crowdfunding. L'accord avec Keytrade lui permet d'accéder au potentiel important des quelque 200 000 clients

de Keytrade, qui ont plutôt la fibre pour ce type d'investissements. José Zurstrassen est bien placé pour le savoir puisqu'il a été l'un des fondateurs de Keytrade, avant de voler vers d'autres horizons.

"Il y a un très grand intérêt pour les investisseurs avertis", explique Thierry Ternier. Des investisseurs avertis qui bénéficieront d'un encadrement sé-

rieux. Les particuliers ne sont pas des investisseurs de seconde catégorie, comme cela arrive parfois dans ce genre de financement. "Les particuliers entrent et sortent aux mêmes conditions que l'investisseur professionnel", note José Zurstrassen. Pour chaque projet, particuliers et un investisseur professionnel sont d'ailleurs associés.

L'espoir est bien entendu de financer des entreprises qui deviendront, par la suite, de petites perles. De quoi entraîner une belle plus-value pour l'investisseur.

Thierry Ternier et José Zurstrassen tapent en tout cas sur le même clou : si le crowdfunding a un côté sympa, cela reste avant tout un investissement à risque. "Cela complète notre gamme de produits pour nos clients. Le private equity présente un risque élevé", souligne le CEO de Keytrade Bank.

José Zurstrassen conseille, d'ailleurs, d'investir avec modération dans ce type de produits, "au maximum de l'ordre de 1 à 2 % d'un portefeuille global". Quelle que soit la somme que vous souhaitez investir, ne misez pas tout sur le même cheval, mais diversifiez. Il y aura suffisamment de propositions au cours des prochains mois pour trouver votre bonheur.

P.D.-D.

1000

PROJETS À FINANCER

MyMicroInvest compte financer pas moins de 1000 dossiers d'ici 2027.

